

# Attestation de compétence - formation du personnel opérateur de chantier à la prévention des risques liés à l'amiante - travaux de sous-section 4

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 2200263F — Mise à jour : 20 janvier 2026

Organisme responsable : **FORMATION BOUQUINET**

## Contenu

### Objectifs

#### Descriptif général des compétences constituant la certification

connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme

connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs, droit de retrait en cas de danger grave et imminent

connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés ; connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante ; connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante être capable de transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante

connaître les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées

Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur des plates-formes pédagogiques

être capable d'appliquer les conclusions de l'évaluation des risques, de choisir des méthodes de travail et de définir des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement

Sont notamment visées

les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle ; les procédures de décontamination du personnel et des équipements ; la mise en oeuvre des moyens permettant d'assurer les conditions optimales d'aéraulique de chantier ; les procédures d'entrée et de sortie de zone confinée

être capable d'expliquer aux opérateurs et savoir transmettre le savoir-faire afin de leur faire appliquer ces méthodes et procédures, de s'assurer de la mise en oeuvre des équipements de protection collective adaptés en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail

assurer l'application des consignes et des savoir-faire relatifs aux conditions d'utilisation et de maintenance de ces équipements, notamment leur entretien et leur remplacement

être capable de choisir des EPI adaptés, de mettre en oeuvre toutes les mesures correctives nécessaires à la bonne réalisation des chantiers, de faire appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets

connaître les situations d'urgence et être capable d'identifier toute situation anormale, notamment accident ou intoxication. Etre capable de définir la conduite à tenir dans ces situations et de la faire appliquer

### Programme

**Théorie et pratique**

- Identifier les attentes des stagiaires sur la formation
- Fixer les objectifs, limites, règles de la formation
- Connaitre l'amiante, ses caractéristiques, ses propriétés et son utilisation
- Connaitre les effets de l'amiante sur la santé
- Connaitre l'existence des principaux textes relatifs à la prévention du risque amiante et les principales réglementations
- Appliquer les gestes professionnels permettant de minimiser les émissions de fibres d'amiante
- Suivre les consignes et les instructions
- Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés selon les consignes établies
- Mettre en oeuvre les moyens de protection collectifs
- Appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets
- Être capable d'assurer sa décontamination lors de la sortie de zone
- Epreuves de validation

**Certifications préparées et métiers visés**

|                                           |                                                   |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Niveau d'entrée<br><b>Aucun prérequis</b> | Niveau de sortie<br><b>Sans niveau spécifique</b> |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------|

**Liste des certifications**

|                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Prévention des risques d'exposition à l'amiante pour les personnels opérateurs de chantier (interventions de sous-section 4)</b> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Dates et lieux de formation**

| N° session | Modalité   | Lieu   | Du         | Au         |
|------------|------------|--------|------------|------------|
| 2129804    | Présentiel | RENNES | 31/12/2025 | 30/12/2026 |

Source : GREF Bretagne #2200263F